

GROUPE DE TRAVAIL DE LA COPACO
(COMMISSION PECHE DE
L'ATLANTIQUE CENTRE OUEST)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES
POISSONS VOLANTS ET LA DORADE
CORYPHENE

FIRST MEETING OF THE FLYINGFISH -
DOLPHINFISH WORKING GROUP

Porto-Rico / Visioconférence, 4-6 juin 2024

Compte rendu de participation : Jérôme Baudrier

1. Objectif et Contexte

Le premier groupe de travail sur la dorade coryphène et le poisson volant (FFDF WG¹) s'est tenu à Porto-Rico et en visioconférence du 4 au 6 juin 2024. Les objectifs de l'atelier concernaient principalement la présentation des pêcheries relatives à ces deux espèces au sein de chaque état-membre ainsi qu'une réflexion autour de l'évaluation et de la gestion des stocks. Les échanges ont débouché sur le développement de nouveaux termes de références et la validation du plan de travail pour les années à venir.

2. Principales conclusions

Le secrétariat de la COPACO² avait en amont de la réunion demandé à chaque pays de produire un rapport³ et un diaporama sur les pêcheries de volants et de coryphènes intégrant l'état de la réglementation, les études scientifiques récentes et les lacunes à combler dans les prochaines années.

La France a ainsi présenté, pour la Guadeloupe et la Martinique, la procédure de collecte de données au travers du SIH⁴, les pêcheries exploitées (en soulignant l'importance des captures de coryphènes parmi les grands pélagiques, notamment en Guadeloupe) ainsi que la situation de la flottille et des marins. Les informations sur la coryphène ont porté sur : la spatialisation de l'effort de pêche, les débarquements, les rendements et l'évolution des prix de vente depuis 2008, les tailles de captures depuis 2019, les prélèvements liés à la pêche récréative. Il a été précisé l'état très limité de la production de poissons volants sur les deux îles. La réglementation pour la pêche commerciale et la pêche de loisir (tailles minimales de captures et quotas) a aussi été décrite. L'enjeu important d'évaluation du stock de coryphènes a été exprimé, en proposant des pistes basées sur des indicateurs d'abondance locaux. Les travaux sur cette espèce qui seront portés depuis la Martinique à partir de mars 2025 ont été évoqués.

Les présentations (Barbade, Colombie, Dominique, Etats-Unis, France, Grenade, Jamaïque, Venezuela, Saint Kitts and Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Trinidad et Tobago) ont montré des disparités conséquentes entre les taux d'exploitation, les mesures de gestion appliquées et la collecte de donnée. L'impact de la pêche récréative, des sargasses et du réchauffement climatique a été cité à de nombreuses reprises. Certains pays portent un effort important pour améliorer le suivi des différentes pêcheries. Les principales actions citées portent sur l'augmentation des enquêtes sur le terrain, l'installation d'équipements de géolocalisation sur les navires, la collecte de données sur les tailles de captures ainsi que des études scientifiques sur l'âge et les paramètres de croissance.

¹ Flyingfish - Dolphinfish Working Group

² Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest

³ Baudrier J., Guyader O., Pawlowski L., 2024. French West Indies: Martinique and Guadeloupe Flyingfish - Dolphinfish report.

⁴ Système d'Informations Halieutiques

Maren Headley, chair du groupe de travail, a actualisé au nom du secrétariat du CRFM⁵ les récentes avancées au niveau régional. Le plan de gestion de la pêche au poisson volant (ECFF-FMP⁶) vise à mettre en place une approche écosystémique pour mieux gérer le stock. Les priorités concernent l'adoption, par mesure de précaution, d'un quota annuel régional et l'adaptation de l'effort de pêche. Les impacts des sargasses sur les pêcheries de poissons volants et de coryphènes ont fait l'objet d'études spécifiques qui ont mis en évidence des modifications importantes au sein des pêcheries : augmentation des trajets pour se rendre sur les lieux exploités, report sur d'autres zones, réduction de l'effort de pêche, augmentation des captures juvéniles... Enfin, la mise en place de mesures de gestion a été proposée pour la dorade coryphène. La plus importante concerne la recommandation d'une taille minimale de capture fixée à 65 cm (longueur fourche).

Wessley Merten (Beyond Our Shores Foundation) a ensuite exposé les mouvements migratoires des coryphènes observés par des opérations de marquage/recapture. Ces informations sont visualisables et téléchargeables à partir de l'outil cartographique mis en ligne sur le site dédié à ce projet⁷. Elles confirmeraient un modèle de circulation saisonnière fortement influencé par le Gulf Stream dans la Caraïbe. La distribution des thazards sera étudié de la même manière car leurs migrations présentent des similitudes avec celles des dorades.

Des échanges ont ensuite eu lieu sur les liens régionaux et les domaines de collaboration possibles autour de l'exploitation de la coryphène : collecte de données, évaluation de la population exploitée, recommandations de gestion. Les suggestions des participants ont porté sur la poursuite des études génétiques, le renforcement de la collecte de données (prises, effort de pêche, tailles de captures) et une meilleure sensibilisation des acteurs concernés. Une priorité est l'obtention d'estimations des débarquements en provenance de tous les pays capturant cette espèce dans la Caraïbe, car cela contribuerait à minimiser l'incertitude sur les prélèvements totaux du stock. Enfin, les différents participants ont soutenu le respect par tous les états-membres d'une taille minimale comme outil de gestion permettant d'éviter les captures de juvéniles.

Les espèces pélagiques non couvertes par l'ICCAT ont ensuite été passées en revue pour discuter de la pertinence de les intégrer dans ce groupe de travail. Considérant que ce dernier est déjà confronté à une lourde charge de travail avec les poissons volants et les coryphènes, il a été convenu qu'il devait concentrer ses efforts sur ces deux espèces pour le moment, tout en encourageant l'amélioration de la collecte de données sur le thazard et d'autres espèces pélagiques.

Les collaborations avec d'autres groupes de travail de la COPACO ou ORGP⁸ ont également fait l'objet d'échanges entre les participants. Compte tenu des captures associées aux DCP et à celles liées aux pêche récréatives et illégales, une coordination étroite avec ces 3 working group semble indispensable. Un lien fort existe déjà avec le groupe sur les « données et statistiques ».

⁵ Caribbean Regional Fisheries Mechanism

⁶ Eastern Caribbean Flyingfish - Fisheries Management Plan

⁷ <https://dolphintagging.com/map/>

⁸ Organisations régionales de gestion des pêches

Il a été rappelé l'accord de coopération signé avec l'ICCAT en mars 2024, suite aux discussions tenues lors de la session annuelle de la COPACO en septembre 2023. Un rapprochement est également envisagé avec la CGPM⁹ qui dispose d'une expertise intéressante sur la coryphène. Sur le sujet des évaluations, il a été acté de proposer la nomination de 2 panels d'experts, le premier dédié aux poissons volants et le second à la dorade. Leur rôle serait de produire des diagnostics sur les stocks, tout en y incluant des diagnostics environnementaux et socio-économiques, à l'image du GT OM récemment constitué en France pour les régions ultramarines. La mission des scientifiques nominés serait d'examiner les données disponibles, identifier les principales lacunes et élaborer des recommandations destinées à construire une future évaluation régionale pour les stocks de dorades et volants. Des diagnostics devront ensuite conduire à l'élaboration de plans régionaux de gestion sur ces pêcheries.

3. Enjeux futurs

Les enjeux futurs ont été résumés au sein des nouveaux « termes de référence » du groupe de travail qui ont été revus sur la base des observations formulées tout au long de l'atelier. Des recommandations spécifiques ont été émises, elles sont issues des discussions résumées dans le présent document et ont ensuite été traduites dans le plan de travail proposé pour la période 2023-2025.

4. Problèmes rencontrés, déficiences

La collecte des données de débarquements demeure une priorité élevée. Il a dès lors été décidé d'inscrire la coryphène parmi les espèces prioritaires à suivre dans le cadre des recommandations de la COPACO (passage du groupe 2 au groupe 1 DCRF¹⁰). Les présentations par pays ont confirmé que les mesures de gestion étaient très disparates au sein de la Caraïbe. Il a été rappelé que l'organisation recommandait le déploiement d'une taille minimale de capture harmonisée au sein de la région.

5. Conclusion

La réunion, organisée par le Caribbean Fishery Management Council (CFMC) basé à San Juan (Porto Rico), a rassemblé essentiellement des administrations et des scientifiques. L'importance de ce premier groupe de travail a été souligné à plusieurs reprises.

Le secrétariat de la COPACO a proposé que la prochaine réunion du FFDF WG soit programmée dès 2025.

⁹ Commission générale des pêches pour la Méditerranée

¹⁰ Data Collection Reference Framework